

MAIRIE D'ESNANDES

17137



Téléphone : 05 46 01 32 13
Télécopie : 05 46 01 21 93

Email : accueil@esnandes.fr

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 9 Mars 2011**

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

L'an deux mil onze, le neuf mars, à 20h45, le Conseil Municipal de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann Juin, Maire.

Date de convocation : 4 mars 2011

Présents : Yann Juin, Michel Rougier, Jean-Pierre Roblin, Fabrice Brisson, Béatrice Vinet, Françoise Guigard, Christine Trichet, Virginie Vincendeau, Béatrice Gomit, Sylvia Pain, Alain Bouvet, Paul Couzard, David Loutreuil, Joël Deschamps, Robert Portier.

Absents représentés : Pascale Buronfosse-Bjaï par Michel Rougier, Christine Guézou par Sylvia Pain, Emmanuel Mandon par Jean-Pierre Roblin.

Absent non représenté : Yvan Bailly

Secrétaire de séance : Alain BOUVET

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 Janvier 2011 : adopté à 18 voix

Monsieur le Maire propose de rajouter une délibération supplémentaire afin de contractualiser un marché de prestations lié à l'entretien des espaces verts communaux.

Ainsi, le nouvel ordre du jour est :

- 2011 – 01/03 – Approbation du Compte Administratif 2010
- 2011 – 02/03 – Approbation du Compte de Gestion 2010
- 2011 – 03/03 – Affectation du résultat – Budget principal de la Commune
- 2011 – 04/03 – Affectation du résultat – Budget annexe du Camping
- 2011 – 05/03 – Affectation du résultat – Budget annexe de la Zone commerciale
- 2011 – 06/03 – Budget Primitif 2011 de la commune
- 2011 – 07/03 – Budget Primitif 2011 du camping
- 2011 – 08/03 – Budget Primitif 2011 de la Zone commerciale
- 2011 – 09/03 – Fiscalité – Taux d'imposition 2011
- 2011 – 10/03 – Ligne de trésorerie 2011
- 2011 – 11/03 – Création d'un Budget annexe
- 2011 – 12/03 – Dossiers FSUE – Tempête XYNTHIA
- 2011 – 13/03 – Entretien des espaces verts communaux - 2011

Le nouvel ordre du jour est adopté : 18 voix

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité : 18 voix

2011 – 01/03 – Approbation du Compte Administratif 2010

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Le Compte administratif retrace l'ensemble des opérations de l'année écoulée, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010. En tant que Maire, Monsieur Yann Juin, est responsable des opérations comptables effectuées : à ce titre, il doit quitter la salle du Conseil pour que l'assemblée puisse délibérer en toute indépendance.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel Rougier, donne acte de la présentation faite au Compte administratif 2010, lequel peut se résumer comme suit :

Compte administratif 2010
Budget Général de la Commune

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2010	1.352.116,12 €	1.610.346,14 €	258.230,02 €
Résultats 2009 reportés en 2010		339.761,31 €	339.761,31 €
Résultats à affecter	1.352.116,12 €	1.950.107,45	597.991,33 €

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = + **597.991,33 €**

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2010	964.540,79 €	603.693,54 €	- 360.847,25 €
Résultats 2009 reportés en 2010		53.838,66 €	53.838,66 €
Résultats à reporter	964.540,79 €	657.532,20 €	- 307.008,59 €

Solde d'exécution de la section d'investissement = - 307.008,59 € (à affecter au 001 sur le BP 2011 à savoir en dépenses d'investissement)

Section d'investissement - Restes à réaliser au 31 décembre 2010

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Investissement	421.820,48	344.626,19	- 77.194,29 €

Résultats cumulés = - 384.202,88 € (à affecter au 1068 sur le BP 2011 à savoir en recettes d'investissement).

Résultats cumulés, y compris les restes à réaliser =
597.991,33 € – 307.008,59 € – 77.194,29 € = 213.788,45 € (à affecter au 002 sur le BP 2011 – recette de fonctionnement)

Compte administratif 2010
Budget annexe : Camping municipal

Section d'exploitation

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2010	47.922,21 €	77.308,68 €	29.386,47€
Résultats excédentaires 2009 reportés en 2010		10.889,53€	10.889,53 €
Résultats à affecter	47.922,21 €	88.198,21 €	40.276 €

Solde d'exécution de la section d'exploitation = **40.276€**

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2010	25.978,72 €	0 €	- 25.978,72 €
Résultats excédentaires 2009 reporté en 2010		11.916,66 €	11.916,66 €
Résultats à reporter	25.978,22 €	11.916,66 €	- 14.062,06 €

Solde d'exécution de la section d'investissement = - **14.062,06 €**

Section d'investissement - Restes à réaliser au 31 décembre 2010

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Investissement		63.380 €	63.380 €

Résultats cumulés, y compris les restes à réaliser : 163.494,87 € - 73.900,93 € = 89.593,94 €

Compte administratif 2010
Budget annexe : Zone commerciale

Section de fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2010	21.879,64 €	35.718,59€	13.838,95 €
Résultats excédentaires 2009 reportés en 2010		2.657,73 €	2.657,73 €
Résultats à affecter	21.879,64 €	38.376,32 €	16.496,68 €

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = 16.496,68 €

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2010	13.264,55 €	0	- 13.264,55 €
Résultats excédentaires 2009 reportés en 2010		68,19 €	68,19 €
Résultats à reporter	13.264,55 €	68,19 €	- 13.196,36

Solde d'exécution de la section d'investissement = - 13.196,36 € (à affecter au 001 en dépenses d'investissement).

Résultats cumulés, y compris les restes à réaliser : 38.444,51 € - 35.144,19 € = **3.300,32 €**

2011 – 02/03 – Approbation du Compte de gestion 2010

Monsieur le Maire rentre en séance et reprend la présidence afin de présenter aux membres du Conseil municipal le compte de gestion 2010 établi par le Receveur Municipal. Il remercie Monsieur Bernard Fraycenot, Trésorier, d'être présent pour nous présenter ce compte de gestion et l'analyse financière qui en est faite.

Ensuite, Monsieur Bernard Fraycenot, en tant que Trésorier, quitte la salle du Conseil pour que l'assemblée puisse délibérer en toute indépendance.

2011 – 03/03 - Affectation du résultat – Budget principal Commune

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2010,
En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Monsieur le Maire propose que l'excédent de fonctionnement 2010 de 597.991,33 € soit affecté :

- 213.788,45 € à la section de fonctionnement (compte 002 en tant que recettes de fonctionnement au BP 2011),
- 384.202,88 € à la section d'investissement (compte 1068 en tant que recettes d'investissement au BP 2011).

2011 – 04/03 - Affectation du résultat – Budget annexe Camping

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2010,
En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M4,

Monsieur le Maire propose que l'excédent d'exploitation 2010 de 40.276 € soit affecté de la manière suivante :

- à la section d'exploitation (compte 002) : 9.656 €
- à la section d'investissement (compte 1068) : 30.620 €

2011 – 05/03 - Affectation du résultat – Budget annexe Zone Commerciale

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2010,
En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Monsieur le Maire propose que l'excédent de fonctionnement 2010 de 16.496,68 € soit affecté de la manière suivante :

- 2.496,68 € à la section d'exploitation (compte 002),
- 14.000 € à la section d'investissement (1068)

2011 – 06/03 – Budget Primitif 2011 - Commune

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2011 de la commune qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	1.734.830,60€			1.734.830,60 €
Recettes	1.521.042,15 €		213.788,45 €	1.734.830,60 €

Section d'investissement

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	796.496,90 €	421.820,48 €	307.008,59 €	1.525.325,97€
Recettes	1.180.699,78 €	344.626,19 €		1.525.325,97 €

Total du budget primitif de la commune :
1.734.830,60 € + 1.525.325,97 € = 3.260.156,57 €

2011 – 07/03 - Budget annexe 2011 : Camping

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Monsieur le Maire présente le Budget annexe 2011 du camping qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	64.356 €			64.356 €
Recettes	54.700 €		9656 €	64.356 €

Section d'investissement

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	189.937,94 €		14.062,06 €	204.000 €
Recettes	110.000 €	63.380 €	30.620 €	204.000 €

Total du budget annexe « Camping » = 64.356 € + 204.000 € = 268.356 €

2011 – 08/03 - Budget annexe 2011 : zone commerciale

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Monsieur le Maire présente le Budget annexe 2011 de la zone commerciale qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	40.496,68 €			40.496,68 €
Recettes	38.000 €		2.496,68 €	40.496,68 €

Section d'investissement

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	13.803,64 €		13.196,36	27.000 €
Recettes	27.000 €			27.000 €

Total du budget annexe « Zone commerciale » : 40.496,68 € + 27.000 € = 67.496,68 €

2011 – 09/03 – Fiscalité – Taux d'imposition 2011

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Vu la présentation du Budget principal de la commune lors des différentes réunions de commission des finances et de municipalité,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le taux des contributions directes pour l'année 2011 comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,50 %
- Taxe foncière bâtie : 26,50 %
- Taxe foncière non bâtie : 69,50 %

2011 – 10/03 – Ligne de trésorerie

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Vu la délibération du 24 février 2010 relative à l'ouverture d'une ligne de trésorerie interactive,

Vu la consultation effectuée le 23 février 2011,

Vu la proposition émise par la CE Poitou-Charentes pour une durée d'1 an à compter du 9 mars 2011,

Vu les besoins ponctuels de trésorerie dans l'attente des retours de subvention,

Monsieur le Maire propose de contracter auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Poitou-Charentes une ouverture de crédit ci-après dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de **200.000 €** dans les conditions ci-après indiquées:

La ligne de trésorerie interactive permet à l'Emprunteur, dans les conditions indiquées au contrat, d'effectuer des demandes de versement de fonds (« tirages ») et remboursements exclusivement par le canal internet (ou par télécopie en cas de dysfonctionnement du réseau internet). Le remboursement du capital ayant fait l'objet des tirages, effectué dans les conditions prévues au contrat, reconstitue le droit à tirage de l'Emprunteur.

LA COMMUNE D'ESNANDES décide de contracter auprès de la Caisse d'Épargne aux conditions suivantes :

- Montant : 200.000 Euros
- Durée : un an maximum
- Taux d'intérêt applicable : Taux fixe de 2,73%

à un tirage (selon le choix d'index réalisé par l'Emprunteur, à chaque demande de versement des fonds) : Le calcul des intérêts étant effectué en tenant compte du nombre exact de jours d'encours durant le mois, rapporté à une année de 360 jours.

- Périodicité de facturation des intérêts : Mensuelle
- Commission d'engagement : 250 euros
- Commission de gestion : Néant
- Commission de mouvement : Néant
- Commission de non-utilisation : Néant

Les tirages seront effectués, selon l'heure à laquelle ils auront été demandés, selon la procédure du crédit d'office au crédit du compte du comptable public teneur du compte de l'Emprunteur. Les remboursements et les paiements des intérêts et commissions dus seront réalisés par débit d'office dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable, à l'exclusion de tout autre mode de remboursement.

2011 – 11/03 – Création d'un Budget annexe

Rapporteur : Jean-Pierre Roblin

Vu les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux : école et restaurant scolaire,

Considérant que ces travaux ont été réalisés en 2010 et finalisés en janvier 2011,

Considérant l'option de revente totale de la production d'électricité à EDF,

Considérant que cette opération revêt un caractère industriel et commercial,

Considérant que cette activité doit être suivie au sein d'un budget dédié, géré en M4,

Considérant que le chiffre d'affaires annuel n'excédera pas 80.000 €,
Considérant ainsi que les dépenses 2010 donnent droit au FCTVA,
En application des articles L.222-1 et suivants, L.2224-1 et suivants du CGCT,

Il appartient à la commune de créer un budget autonome et de transférer, par opérations d'ordre budgétaires, les dépenses d'investissement réalisées en 2010 et 2011 sur le budget de la commune. Ainsi, au regard de la TVA, la commune opte pour le régime de la franchise en base, conformément aux dispositions de l'article 293 B du CGI.

2011 – 12/03 – Dossiers FSUE – Tempête Xynthia

Rapporteur : Yann JUIN

Pour faire face aux travaux de reconstruction suite à la tempête XYNTHIA, la commune d'Esnandes a déposé des dossiers de demande de subvention auprès des autorités compétentes : Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Conseil Général de la Charente-Maritime, Conseil Régional Poitou-Charentes, Préfecture de la Charente-Maritime et Union européenne (FSUE).

Au BP 2011, sont inscrits 400.000 € de travaux. Les dossiers éligibles au FSUE représentent un montant total de travaux à réaliser de près de 273.400 €TTC (228.588,84 €HT). Les 6 dossiers sont détaillés de la manière suivante :

Dossier	Axe	Mesure	Type de travaux	Montant total € HT	FSUE	Etat (P122)	Commune
1	1	2	Voirie	22.320	8928	6.696	6.696
2	1	4	Réseaux	15.777,52	10.904,26		4.673,26
3	1	4	Eclairage public	4.704,32	3.293,02		1.411,30
4	1	2	Mobilier urbain	4.607	3.224,90		1.382,10
5	1	2	Voirie	150.680	60.272	45.204	45.204
6	1	1	Equipements	30.500	12.200	9.150	9.150

2011 – 13/03 – Entretien des espaces verts communaux 2011

Rapporteur : Fabrice Brisson

Vu la consultation en date du 7 février 2011,

Vu les besoins exprimés pour l'entretien des espaces verts : tonte des espaces verts des lotissements et tailles des arbustes de la piste cyclable et des lotissements,

Vu l'avis de la Commission technique et de la municipalité,

Le choix, pour l'année 2011, s'est porté sur l'entreprise IRIS, atelier protégé, pour des interventions spécifiques de 12 semaines pour un montant total annuel de 21.000 €HT.

Questions diverses :

Fabrice Brisson se félicite de l'installation des nouveaux jeux dans le square à côté de la Mairie. Quant au Panneau à l'entrée de la commune (côté Marsilly) ; il est en cours d'installation. Devant l'Eglise ; les bornes sont en service et les marquages pour les places de stationnement sont réalisés. Concernant le parcours Santé : la pose des 11 modules doit être précisée dans les prochains jours.

Françoise Guigard a reçu l'ensemble des acteurs de la vie associative à Esnandes afin de finaliser les termes de la Charte de la Vie associative. Cette charte sera présentée au Conseil Municipal du 13 avril. Madame Guigard rappelle les temps forts du Printemps des Poètes, la semaine du

développement durable (début avril) au cours de laquelle Esnandis et la Surf Rider Fondation organisent une journée autour du nettoyage des côtes : le 6 avril. L'association Art Evolution récupérera les déchets ramassés pour créer des structures artistiques.

Michel Rougier rappelle qu'une classe transplantée s'est déplacée à Talmont Saint Hilaire. Le voyage à Thorens-Glières a permis de faire le point sur la dynamique partagée des deux communes et de constater que le Comité se réorganise, côté alpin, pour un voyage à Esnandes cet été.

Enfin, dans le cadre du CCAS, Monsieur Rougier accueillera les aînés autour du traditionnel repas annuel le 17 avril prochain.

Jean-Pierre Roblin a organisé des journées de formation au défibrillateur pour les 16 des 21 bénévoles de la Réserve Communal de Sécurité Civile. Les prochaines sessions sont prévues sur 3 demi journées les 3, 5 et 6 Mai avec, à chaque fois, l'accueil limité à 4 personnes afin de former 10 personnes supplémentaires.

Béatrice Vinet salue le travail de restauration de toitures réalisé durant les vacances scolaires de Février sur la partie de l'accueil de Loisirs.

Fin de la séance : 23h05